



AUDIT D'EXEMPLARITÉ

« Aligner vos promesses avec vos pratiques quotidiennes pour gagner vos AO »

L'expertise, la qualité des prestations et la compétitivité des offres ne suffisent plus. Votre environnement commercial et institutionnel exige que vous soyez également exemplaire en termes environnemental et sociétal. La mise en cohérence de vos pratiques avec l'attente de vos clients, ou de vos parties prenantes, et la capacité d'illustrer votre engagement d'exemplarité, doivent répondre à ces nouvelles exigences.

Pour s'engager dans cette démarche, nous vous accompagnons dans la mise en avant de vos bonnes pratiques, l'identification de vos points faibles et la définition de vos priorités d'évolution.

Vos bénéfices

- Démontrer comment vous vous **démarquez de vos concurrents** grâce à vos **efforts continus** en termes d'Economie Circulaire et de Développement durable
- Apporter les **réponses pertinentes** en matière d'**Economie Circulaire** pour répondre aux attentes de vos clients
- **Optimiser les avantages financiers, qualitatifs et humains** de votre stratégie
- Valoriser, disposer et développer des **solutions innovantes** et différenciantes
- **Mobiliser les équipes** sur des valeurs partagées avec leurs clients

Notre approche

Notre expérience valide que chaque entreprise ou structure a d'ores et déjà intégré dans son fonctionnement de nombreux éléments positifs liés à une démarche environnementale ou sociétale.

Parfois, ces pratiques sont mises en avant dans des rapports administratifs ou dans certains outils de communication. Cependant, ils sont peu utilisés pour conquérir de nouveaux marchés et assurer la crédibilité des offres.

— Notre conviction : vous allez bénéficier rapidement d'atouts majeurs.

La méthodologie

Notre audit analyse les points clés de votre fonctionnement, et notamment :

- **L'ancrage territorial** de votre entreprise,
- La gestion de vos **achats**,
- Vos choix **logistiques**,
- Votre consommation **d'énergie** et de ressources,
- Votre gestion de vos **déchets**,
- Vos **pratiques RH**.

Nous travaillons à partir de la grille d'analyse appliquée lors de la préparation de la COP21. C'est à ce jour une référence en matière d'exemplarité.

L'équipe

— Eric Chevaillier

Associé - Expert en Développement Commercial Public et Privé
ericchevaillier@anviga.fr — 06 78 71 42 93

— Cathy Bou

Experte en économie circulaire et développement durable
cathybou@anviga.fr — 06 50 41 89 21

— Gérard Rey

Associé - Expert en marchés publics
gerardrey@anviga.fr — 06 07 17 17 51

— Martine Laulhé

Experte en gestion des affaires
martinelaulhe@anviga.fr — 06 16 22 69 28